



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
A l'attention de Mme E. LEBOEUF
Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
1, rue du Pont Moreau
BP 11096
57036 - METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la création d'un ouvrage de franchissement de cours d'eau à Falck
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 19 novembre 2012

Madame la Présidente de la CLE,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration**» en date du 19 novembre 2012 ;
- une copie de la décision en date du 19 novembre 2012 adressée à M. le Maire de la commune de FALCK

concernant l'opération suivante : .

- **Création d'un ouvrage de franchissement du cours d'eau du Grossbach sur le territoire de la commune de Falck pour permettre la vidange des bois sous maîtrise d'oeuvre ONF.**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de FALCK.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE